

LA RÉGION LANGUEDOC–ROUSSILLON, L'ADEME LANGUEDOC–ROUSSILLON ET L'ASSOCIATION EFFINERGIE CRÉENT LE 1^{ER} OBSERVATOIRE RÉGIONAL DES BÂTIMENTS BASSE CONSOMMATION

SOMMAIRE

- Communiqué de presse du 23 janvier 2013
- Dépliant de présentation de l'observatoire régional BBC
- Présentation des partenaires : Région Languedoc–Roussillon, ADEME Languedoc–Roussillon, Association Effinergie
- Observatoire régional BBC : mode d'emploi
- Liste des lauréats des concours BBC en Languedoc–Roussillon (depuis 2007)
- Description des images en téléchargement
- Cahier des charges de l'édition 2013 du concours éco–rénovation Bâtiments Basse Consommation en Languedoc–Roussillon



COMMUNIQUÉ DE PRESSE 23 JANVIER 2012

LA RÉGION LANGUEDOC–ROUSSILLON, L'ADEME LANGUEDOC–ROUSSILLON ET L'ASSOCIATION EFFINERGIE CRÉENT LE 1^{ER} OBSERVATOIRE RÉGIONAL DES BÂTIMENTS BASSE CONSOMMATION

La Direction Régionale de l'ADEME Languedoc-Roussillon, la Région Languedoc-Roussillon et l'association Effinergie lancent le 31 janvier 2013 l'observatoire des Bâtiments Basse Consommation en Languedoc-Roussillon. Premier outil en ligne de partage d'expérience sur les opérations de bâtiments basse consommation d'énergie à l'échelle régionale, l'objectif vise à promouvoir les bâtiments économes en énergie en Languedoc-Roussillon, en prenant en compte ses spécificités - matériaux, technologies, climat.

Concrètement, l'observatoire régional BBC offre des ressources pratiques inédites aux particuliers et aux professionnels. Il leur permet :

- d'identifier des projets de bâtiments basse consommation régionaux selon différents critères : situation géographique, principe de construction, niveau de performance, techniques architecturales, types d'équipements ;
- de trouver des acteurs régionaux de la construction basse consommation (architectes, maîtres d'ouvrage, bureaux d'études...) grâce à un annuaire géolocalisé des professionnels ;
- d'identifier et de localiser les acteurs régionaux ayant fourni et/ou installé des écomatériaux (ouate de cellulose, laine de chanvre, construction bois...) : la constitution de cette base de données constitue une première en France ;
- d'accéder à des ressources pratiques pour les guider dans la réalisation de leurs projets de construction ou de rénovation BBC, comme des vidéos didactiques sur la perméabilité à l'air, l'installation photovoltaïque, la production d'eau chaude solaire, les systèmes de ventilation, les ponts thermiques ou les puits canadiens ;
- d'identifier les techniques les plus couramment utilisées en Région Languedoc-Roussillon ;
- de donner de la visibilité à leur propre projet en le faisant référencer dans l'observatoire, sous certaines conditions.

Par ses spécificités, l'observatoire régional BBC constitue un prolongement de l'observatoire national BBC (observatoirebbc.org). A son lancement, il recensera 127 projets issus principalement des lauréats des appels à projets «Bâtiments basse consommation d'énergie en LR» et des projets labellisés BBC-Effinergie. Outre sa vocation pratique, il permettra de réaliser des études statistiques à la demande des partenaires institutionnels régionaux, pour préparer les futures réglementations, évaluer l'impact de leurs politiques et prévoir des actions de formation, d'aide au développement économique et à l'innovation.

Promouvoir la construction et la rénovation BBC constitue un enjeu majeur, le bâtiment représentant 28% des émissions de Gaz à Effet de Serre (GES) du territoire régional et 42% des consommations d'énergie. L'objectif de rénover 500 000 logements en Languedoc-Roussillon d'ici 2020 entrainera un chiffre d'affaires global de 6,4 milliards d'euros et mobilisera 7 500 emplois à partir de 2017 (cf. projet de Schéma Régional du Climat, de l'Air et de l'Énergie).

L'observatoire régional BBC sera présenté officiellement lors d'une conférence de presse le 31 janvier à 11h au Club de la Presse du Languedoc-Roussillon (1, place du Nombre d'Or, Montpellier), en présence de MM. Yves Piétrasanta, Vice-Président de la Région chargé du Développement Durable, de l'Environnement, des Énergies renouvelables, de la Prévention des risques industriels et de l'Agenda 21, Frédéric Guillot, Directeur Régional de l'ADEME, et Yann Dervyn, Directeur de l'Association Effinergie. Ils lanceront à cette occasion la 7^{ème} édition du Concours bâtiments basse consommation d'énergie en LR, centré cette année sur les projets de rénovation BBC.

☞ Pour **confirmer votre présence** à la conférence de presse ou **demandeur l'envoi d'un dossier presse** :
Thomas Piettre Leclair - Agence ComOnLight
thomas.piettre@comonlight.com
Tél : 04 34 28 48 07 / 06 28 22 84 98

Observatoire BBC

Languedoc-Roussillon

L'OBSERVATOIRE
DES BÂTIMENTS
BASSE CONSOMMATION
EN LANGUEDOC-ROUSSILLON



L'ADEME, la Région
Languedoc-Roussillon
et l'association Effinergie
présentent...

 www.observatoirebbc.org/site/lr/



...le 1^{er} outil en ligne
de partage d'expérience
sur les bâtiments basse
consommation d'énergie
à l'échelle régionale.



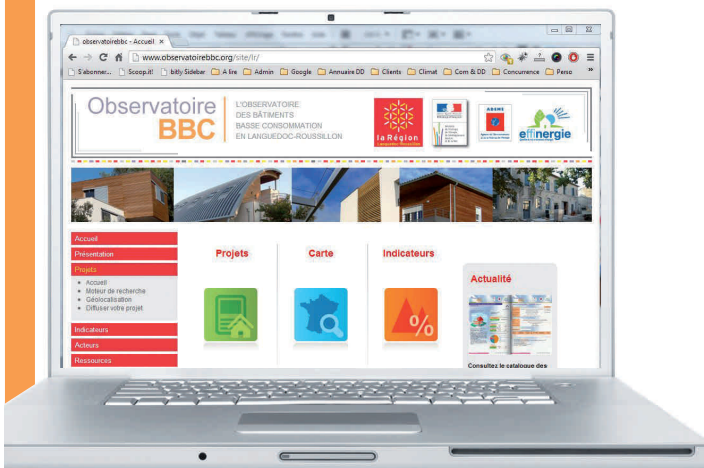


Un prolongement de l'observatoire BBC national

Dans un contexte de généralisation des bâtiments basse consommation dans le neuf comme dans la rénovation, le Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Energie, l'ADEME et l'association EFFINERGIE ont développé un outil de partage d'expérience sur les opérations de bâtiments basse consommation : l'Observatoire BBC.

L'Observatoire BBC se veut être une base de données nationale de référence des bâtiments BBC, avec pour objectifs :

- **D'assister** les professionnels dans la conception et la réalisation des projets ;
- **D'analyser** techniquement et économiquement les bâtiments basse consommation réalisés ;
- **De diffuser** les bonnes pratiques.



La Direction Régionale de l'ADEME Languedoc-Roussillon, la Région Languedoc-Roussillon et l'association Effnergie ont décidé de décliner l'outil national à l'échelle régionale en créant l'**Observatoire des Bâtiments Basse Consommation en Languedoc-Roussillon**.



De nombreux projets référencés

Les **projets référencés** (maisons individuelles, bâtiments collectifs ou tertiaires, en neuf ou en rénovation) **sont** :

- Les **lauréats** des appels à projets et concours « Bâtiments basse consommation d'énergie en Languedoc-Roussillon » ;
- Les projets labellisés **BBC-Effinergie** ;
- Les opérations **Minergie** ou **Passiv-hauss** ;
- Tout autre projet atteignant le niveau **BBC***.

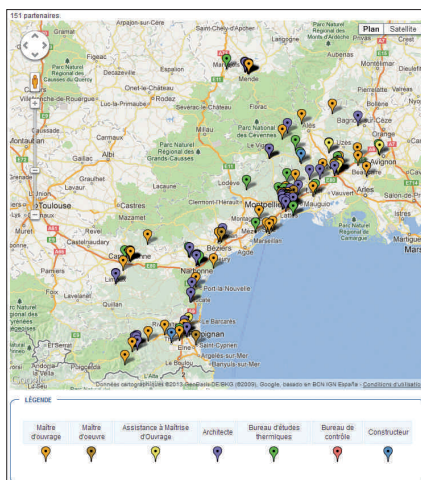
*sous réserve de l'accord du comité de pilotage de l'observatoire.



Des services inédits pour les particuliers et les professionnels

Concrètement, l'observatoire BBC régional leur permet :

1. D'identifier des projets de bâtiments basse consommation régionaux selon différents critères : situation géographique, principe de construction, niveau de performance, techniques architecturales, types d'équipements ;



Moteur de recherche

Utilisez les filtres de recherche ci-dessous et consultez les fiches pédagogiques de chaque projet.

Si vous êtes un acteur d'un projet et si vous constatez des évolutions entre le contenu de la fiche pédagogique et le projet réceptionné, n'hésitez pas à nous contacter afin que l'on mette à jour le document.

+ Plus de critères...

Filtres

Type de travaux: Non filtré

Type bâtiment: Non filtré

Résultats 1 - 10 sur 113 par page de 10

Plan 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 12

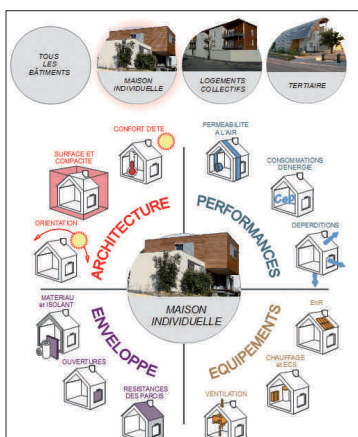
Nom du projet	PDF	Département	Cep BBC projet
Villa SOLEILHÉ		(30) Gard	30.00
Terres du soleil - Résidence Galea		(34) Hérault	33.93
Terres du soleil - Résidence Galea		(34) Hérault	37.02

Moteur de recherche par projets

2. De repérer des acteurs régionaux de la construction basse consommation (architectes, maîtres d'ouvrage, bureaux d'études...) grâce à un annuaire géolocalisé ;

Annuaire géolocalisé des professionnels

- D'identifier et de localiser les professionnels régionaux ayant fourni et/ou installé des écomatériaux (ouate de cellulose, laine de chanvre, construction bois...) : la constitution de cette base de données est une première en France ;



Indicateurs



Exemple de fiche projet

- D'accéder à des ressources pratiques pour guider les professionnels et leurs clients dans la réalisation de leurs projets de construction ou de rénovation BBC, comme des vidéos didactiques sur la perméabilité à l'air, l'installation photovoltaïque, la production d'eau chaude solaire, les systèmes de ventilation, les ponts thermiques ou les puits canadiens ;

- D'identifier les techniques les plus couramment utilisées en Languedoc-Roussillon selon divers indicateurs.



La possibilité de valoriser vos projets

Si vous souhaitez diffuser votre projet, rendez-vous sur www.observatoirebbc.org/site/lr/ValorisezVotreProjet



LA RÉGION RELÈVE LE DÉFI DE LA MAÎTRISE DE L'ÉNERGIE DANS LE BÂTIMENT



Afin de relever le défi du développement durable et contribuer à l'effort national de diminution des gaz à effet de serre, la Région Languedoc-Roussillon a, dès 2006, lancé un vaste programme pour la maîtrise de l'énergie et le développement des énergies renouvelables. Plus de 85 millions d'€ ont ainsi déjà été mobilisés, générant plus de 600 millions d'euros d'investissement.

Consciente de l'enjeu que représente le secteur du bâtiment en terme d'émissions de gaz à effet de serre, la Région Languedoc-Roussillon s'est associée aux travaux de l'association EFFINERGIE pour la définition d'un label Bâtiment basse Consommation d'énergie. Yves PIETRASANTA, Vice-Président de la Région en charge de l'Environnement et du Développement durable, en assure ainsi la Vice-Présidence depuis sa création .

La Région Languedoc-Roussillon n'a pas attendu le Grenelle de l'environnement pour relever le défi du changement climatique dans le secteur du bâtiment. Elle a été l'une des premières à expérimenter la mise en œuvre du label EFFINERGIE en lançant un appel à projet régional pour des bâtiments basse consommation d'énergie en partenariat avec l'ADEME. Cet appel à projet régional rencontre un vif succès, car depuis son lancement en 2007, plus de 100 projets ont été lauréats.

L'amélioration de la performance énergétique du parc de logement social existant représente également un enjeu important : la consommation des logements HLM représente 7 % des consommations totales du secteur de l'habitat. La mise en œuvre du FEDER par la Région pour la rénovation des logements sociaux permet d'accélérer la réhabilitation énergétique du parc le plus dégradé. 2500 logements sociaux ont ainsi été rénovés en Bâtiment Basse consommation d'énergie avec le soutien du FEDER depuis 2008.

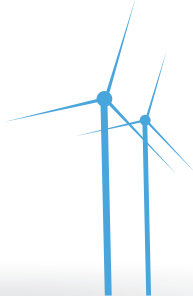
L'accompagnement des acteurs du bâtiment est un enjeu clef pour la rénovation et la construction de bâtiments économes en énergie et respectueux de l'environnement. C'est pourquoi la Région a souhaité développer en partenariat avec l'Association Effinergie et l'Ademe, le premier observatoire régional des bâtiments basse consommation.

Cet outil a pour ambition de permettre à tout professionnel ou particulier de pouvoir identifier des réalisations de bâtiments basse consommation, d'analyser techniquement et économiquement ces bâtiments et de promouvoir les bonnes pratiques.

Cet outil opérationnel s'inscrit comme première réalisation de l'action de la Région pour promouvoir l'éco-construction et l'innovation en Languedoc-Roussillon. Valoriser les savoirs-faire et les ressources locales est l'enjeu de demain.

L'objectif de rénovation de 500 000 logements d'ici 2020, tel qu'il est inscrit dans le SRCAE, représente un chiffre d'affaires global de 6,4 milliards d'euros et mobilisera 7 500 emplois à partir de 2017.

La transition énergétique doit être plus que jamais une opportunité de développement économique pour la région Languedoc-Roussillon, afin de renforcer le secteur du bâtiment et de donner naissance à de nouvelles filières créatrices de richesses et d'emplois.



De la volonté politique
à la réalité du terrain :
Un des acteurs clés de
la performance énergétique
du bâtiment.



Nos objectifs



Créée en 2006, l'association s'est donné comme objectif de développer sur le marché de la construction neuve et rénovée, une véritable dynamique afin de générer des bâtiments confortables et performants d'un point de vue énergétique.

Elle se donne les moyens de :

- Développer des référentiels et des outils.
- Fédérer tous les acteurs.
- Mettre en avant les dynamiques régionales et les acteurs de terrain.
- Assurer la coordination entre les pouvoirs publics et les initiatives régionales.
- Démontrer la faisabilité technico-économique de la basse énergie par le retour d'expérience.

Nos actions

- Animation d'une plateforme d'échange et de partage mise en place et ancrage d'une dynamique territoriale avec les acteurs de terrain pour répondre aux objectifs du Grenelle.
- Labels **effinergie** : Développement de référentiels liés à la performance énergétique du bâtiment par une commission technique composée d'experts, en concertation avec le Ministère.
- Création et diffusion d'outils pédagogiques Formations, observatoire des bâtiments basse consommation, catalogue des projets, base documentaire...

Nos outils

À découvrir sur www.effinergie.org

- Agenda des événements
- Formations **BBC-e ffinergie**
- Base documentaire
- Guides techniques
- Catalogue des bâtiments
- Observatoire BBC
(en partenariat avec le Ministère et l'Ademe)
Outil de partage et d'expérience dans le but d'assister les professionnels dans la généralisation des Bâtiments Basse Consommation, dans le neuf et la rénovation.



Notre réseau

La quasi-totalité des Régions (20), le Département de Loire-Atlantique, la Ville de Paris, le Grand Dijon, ainsi qu'un large panel d'adhérents et d'experts soutiennent Effinergie.

La force d'effinergie est d'avoir su réunir un large panel d'adhérents et d'experts, qui suivent à chaque étape les projets de construction neuve et de rénovation :

- Centres techniques et de recherche
- Banques
- Syndicats et fédérations professionnelles
- Maîtres d'ouvrage, architectes et bureaux d'études
- associations
- industriels
- Organismes de formation
- Professionnels de la construction



1. Alsace
2. Aquitaine
3. Basse-Normandie
4. Bourgogne
5. Bretagne
6. Centre
7. Champagne-Ardenne
8. Corse
9. Franche-Comté
10. Haute-Normandie
11. Île-de-France
12. Languedoc-Roussillon
13. Lorraine
14. Midi-Pyrénées
15. Nord-Pas-de-Calais
16. Pays de la Loire
17. Picardie
18. Poitou-Charentes
19. Provence-Alpes-Côte d'Azur
20. Rhône-Alpes
21. Ville de Paris
22. Département Loire-Atlantique
23. Le Grand Dijon

L'ADEME ACCOMPAGNE LA PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE DES BÂTIMENTS



L'ADEME EN BREF

L'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie (ADEME) participe à la mise en œuvre des politiques publiques dans les domaines de l'environnement, de l'énergie et du développement durable. Afin de leur permettre de progresser dans leur démarche environnementale, l'agence met à disposition des entreprises, des collectivités locales, des pouvoirs publics et du grand public, ses capacités d'expertise et de conseil. Elle aide en outre au financement de projets, de la recherche à la mise en œuvre et ce, dans les domaines suivants : la gestion des déchets, la préservation des sols, l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables, la qualité de l'air et la lutte contre le bruit.

L'ADEME est un établissement public sous la tutelle du ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie et du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche. www.ademe.fr

L'ACTION DE L'ADEME EN LANGUEDOC-ROUSSILLON

En 2012, la Direction Régionale a consacré 13 M€ aux actions qu'elle a soutenues en Languedoc-Roussillon, dans le cadre de partenariats techniques et financiers dont 2,2 M€ au titre du contrat de projet Etat/Région. L'ensemble de ces opérations a généré un investissement total de 65 M€.

Quatre thématiques prioritaires ont marqué l'activité de l'ADEME :

- La prévention et la réduction des déchets des ménages, au travers des plans et programmes locaux,
- Le développement des énergies renouvelables et en particulier la filière bois énergie,
- L'accompagnement des territoires à la mise en place d'une politique climat et énergie,
- La performance énergétique des bâtiments.

Concernant ce dernier point, la Direction Régionale a engagé depuis 2007 avec la Région Languedoc-Roussillon une démarche commune pour promouvoir l'efficacité énergétique des bâtiments et faire émerger les premiers bâtiments BBC, sélectionnés dans le cadre d'appels à projets annuels. Ces appels à projets successifs ont permis la réalisation de plus de 100 bâtiments anticipant sur la nouvelle réglementation thermique du bâtiment, la RT 2012, qui est devenue applicable à tous les projets de construction depuis le 1er janvier 2013.

Ces projets lauréats concernent toutes sortes de bâtiments : maisons individuelles, isolées ou groupées, logements collectifs, bâtiments tertiaires (crèches, groupes scolaires, hôpital, bureaux, foyers d'hébergement, mairies...) en construction neuve ou en rénovation. Cette base de réalisations régionales a conduit l'ADEME et la Région Languedoc-Roussillon à analyser et à mutualiser ces expériences pour en permettre la diffusion à la fois au niveau des concepteurs, des maîtres d'ouvrages et des professionnels du bâtiment.

C'est pour que ce « porter à connaissance » soit le plus large possible que les 2 institutions ont décidé de créer le 1^{er} Observatoire régional BBC en partenariat avec l'association Effinergie.

+ d'infos : www.ademe.fr/languedoc-roussillon

L'OBSERVATOIRE RÉGIONAL BBC

MODE D'EMPLOI

L'observatoire régional BBC est accessible à l'adresse suivante :

<http://www.observatoirebbc.org/site/lr/>

La charte graphique de l'observatoire régional BBC est inspirée de celle de l'observatoire national BBC (observatoirebbc.org). En offrant des fonctionnalités et services inédits aux particuliers et professionnels, l'observatoire régional BBC se veut un prolongement de l'observatoire national.

RECHERCHER DES PROJETS

(maison individuelle, maisons groupées, logement collectif, bâtiment tertiaire...)

La recherche s'effectue soit à partir d'une recherche thématique (neuf / rénovation, maison / logement collectif / tertiaire...) à l'aide du moteur de recherche...

...soit à partir d'une recherche géographique à l'aide de la géolocalisation.

Nom du projet	PDF	Département	Cep BBC projet
Villa SOLEILDE		(30) Gard	30.80
Terres du soleil - Résidence Galea		(34) Hérault	33.93
Terres du soleil - Résidence Galea		(34) Hérault	37.02
SOLARIA MAS OCCITAN		(34) Hérault	30.09
Service d'entraide Protestant		(30) Gard	49.88
SERMI Montpellier		(34) Hérault	-9.43
SCI Maison du bâtiment		(30) Gard	73.90
SCI Les Mellias		(30) Gard	-25.13
SCI La Marbrerie		(11) Aude	50.41
SCI Fortau		(30) Gard	42.42

COMPRENDRE ET ÉVALUER LES PROJETS

(maison individuelle, maisons groupées, logement collectif, bâtiment tertiaire...)

Chaque projet est valorisé au travers d'une fiche pédagogique au format pdf, accessible en double-cliquant sur l'image du projet (moteur de recherche) ou sur le lien de la fiche de projet (géolocalisation).

Observatoire BBC





Maison Individuelle «Villa SOLEIADE»

Vergeze (30)

Maison Individuelle secteur diffus Construction



PHOTO

DESCRIPTIF GÉNÉRAL

Date de réception: avril 2009
Surface hors d'œuvre nette (SHON): 97,39 m²
Surface habitable (SHAB): 88,63 m²

Cette maison de plain pied est construite en briques collées, isolées par l'intérieur par 8 cm de polystyrène expansé. Afin de limiter les pertes énergétiques par la toiture, les combles sont isolés par 32 cm de laine de verre. Côté équipement, les radiateurs sont situés en v... parallèle, une ventilation simple flux hygroréglable de type B assure le renouvellement de l'air intérieur. Enfin, 4 m² de capteurs solaires thermiques couvrent 71% des consommations d'ECS. Cette fiche présente les principaux indicateurs techniques et économiques retenus par le maître d'ouvrage.




Région Languedoc-Roussillon
Appel à projet PREBAT

Localisation

- Vergeze (30) - Languedoc-Roussillon
- Zone climatique : H3
- Altitude : 100 m

Performance énergétique

Niveau énergétique du projet	Niveau label BBC-effinergie
30,80 kWhep/(m ² .an)	40,00 kWhep/(m ² .an)

Performances réglementaires

- U_{bât} (en W/m².an)

Projet	U _{bât} max	Gain
0,293	0,560	47,67 %

- Cep projet (en kWhep/m².an)

Projet	Référence	Gain
30,80	120,76	74,49 %

Ces valeurs sont calculées par rapport à la référence réglementaire (RT 2005).

Décomposition de C_{ep} Projet hors production photovoltaïque



- Chauffage (hors auxiliaires) 28,96%
- Eau Chaude Sanitaire (hors auxiliaires) 22,49%
- Eclairage 26,36%
- Auxiliaires de ventilation 7,90%
- Auxiliaires de chauffage et d'ECS 14,30%

- Tic (en °C)

Projet	Référence	Gain
33,19	33,57	0,38 °C

www.observatoirebbc.org

N° fiche : MI30N-59F1B - Création : 15/09/2009 - Version du 12/04/2012

PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUES

RÉPARTITION DES CONSOMMATIONS PAR USAGES

COMPRENDRE ET ÉVALUER LES PROJETS (suite)

Observatoire BBC

Maison Individuelle «Villa SOLEIADE» - Vergeze (30)

■ Système constructif

		Coefficient U
Structure / isolation	Murs extérieurs en briques collées de 20 cm, isolés par l'intérieur par 8 cm de polystyrène expansé.	Up = 0,296 W/(m².K)
Plancher bas	Plancher hourdis polystyrène sur un vide sanitaire	Up = 0,225 W/(m².K)
Plancher haut	Toiture sous combles isolée par 32 cm de laine de verre soufflée.	Up = 0,139 W/(m².K)
Fenêtres et porte-fenêtre	Menuiserie en PVC, double vitrage 4/16/4 peu émissif avec une lame d'argon	Uw = 1,80 W/(m².K)
Traitement des ponts thermiques	En attente de la définition du ψ moyen	
Perméabilité à l'air	0,80 m³/(h.m²) sous 4 Pa, valeur non confirmée par la mesure	

■ Equipement

Chauffage	Chaudière à condensation, présent dans un volume chauffé
Émetteurs	Radiateurs munis de robinets thermostatiques
Ventilation	Ventilation mécanique simple flux hygroréglable type B
Eau chaude sanitaire	Production d'ECS par 4 m² de capteur solaires thermiques. Ballon de stockage de 250 litres avec un appoint réalisé par la chaudière à condensation.
Énergies renouvelables	Présence ECS solaire - non équipé en photovoltaïque

■ Données économiques

Coût des travaux (sur factures)	80 995 € HT soit 831 € HT / m² SHON
---------------------------------	-------------------------------------

Aides financières déclarées par le maître d'ouvrage:

Aides ou incitations financières	Crédit d'impôt (article 200 quater du code général des impôts)	Crédit d'impôt sur les intérêts d'emprunt	Prêt à taux zéro	Aide région	Aide ADEME	Autres (département, collectivités locales, PREV' AIR, FEDER)	Total connu (€ HT/m² de SHON)
Eligible				x	x		40
Montant (€ HT)				1940	1940		

* Non communiqué par le maître d'ouvrage

■ Acteurs du projet

- MAÎTRE D'OUVRAGE : **Maisons Serge Olivier**
56, rue des amoureux - 30000 Nîmes - Courriel : bureau.etude.mso@orange.fr - Téléphone : 04 67 75 10 04
- BUREAU D'ETUDES THERMIQUES : **BET France**
2415, chemin des terres de rouverières - 30 000 Nîmes
- PARTENAIRE : **Direction régionale ADEME Languedoc-Roussillon**
Résidence Antalya – 119, avenue Jacques Cartier - 34 965 Montpellier Cedex 2 - Téléphone : 04 67 99 89 79
- PARTENAIRE : **Région Languedoc-Roussillon**
201, avenue de la Pompignane - 34000 Montpellier - Téléphone : 04 67 22 80 00

www.observatoirebbc.org

N° fiche : M30N-59F1B - Création : 15/09/2009 - Version du 12/04/2012

SYSTÈMES CONSTRUCTIFS

- Matériau et isolant : type, épaisseur et performance
- Vitrage : type, épaisseur et performance
- Étanchéité à l'air : valeur mesurée

ÉQUIPEMENTS

- Chauffage et refroidissement: énergie, type et puissance
- Ventilation : type et performance
- Eau Chaude Solaire (ECS): énergie, type et performance
- ENR (ECS et photovoltaïque) : caractéristiques et coûts

DONNÉES ÉCONOMIQUES

Coût des travaux HT

ACTEURS DU PROJET

DIFFUSER SON PROJET

Tout porteur de projet peut le proposer afin qu'il soit référencé dans la base de l'observatoire régional BBC. Pour cela, il doit fournir en certain nombre de renseignements.



Observatoire BBC L'OBSERVATOIRE DES BÂTIMENTS BASSE CONSOMMATION EN LANGUEDOC-ROUSSILLON

Diffuser votre projet

Si vous souhaitez que votre projet soit référencé dans l'Observatoire BBC et valorisé au travers d'une fiche pédagogique (cf exemple ci-dessous), merci de nous communiquer :

- La fiche de renseignement* remplie
- La fiche d'autorisation* de diffusion signée
- Un descriptif technique du projet*
- Des photos du projet*
- la dernière version de l'Etude Thermique du projet
- la fiche XML extraite de l'Etude Thermique
- Le rapport du test d'étanchéité à l'air
- Le DPE
- Le Certificat de l'organisme certificateur

*Inutile si déjà renseigné ou joint dans le formulaire de diffusion en ligne du [catalogue effinergie](#)

Pour tous renseignements, merci de contacter Sébastien Lefevre

Logos: eGuide, XIMI, SOR, La Région, ADRE, effinergie.

RECHERCHER DES PROFESSIONNELS DE LA CONSTRUCTION / RÉNOVATION BBC

La recherche s'effectue par géolocalisation, avec des filtres par métiers (maître d'œuvre, architecte, bureau d'étude thermique, constructeur...).



Observatoire BBC L'OBSERVATOIRE DES BÂTIMENTS BASSE CONSOMMATION EN LANGUEDOC-ROUSSILLON

Géolocalisation par métiers

Cette carte référence et géolocalise les professionnels de la construction et de la rénovation basse consommation en Languedoc Roussillon. Les métiers identifiés sont les maîtres d'ouvrage, les maîtres d'œuvre, les architectes, les bureaux d'études, les constructeurs, les bureaux de contrôle... Elle est une photographie à un instant donné. Si vous avez participé à des projets lauréats d'un appel à projet ADEMER région ou à des projets certifiés BBC-Effinergie en région Languedoc Roussillon, n'hésitez pas à nous contacter pour être référencé. Utilisez le filtre ci-dessous pour sélectionner le métier recherché.

Type de partenariat: [dropdown menu]

151 partenaires.

Map showing various locations in the Languedoc-Roussillon region with colored pins representing different professions.

LÉGENDE

- Maître d'ouvrage
- Maître d'œuvre
- Assistance à Maîtrise d'Ouvrage
- Architecte
- Bureau d'études thermiques
- Bureau de contrôle
- Constructeur

Observatoire BBC L'OBSERVATOIRE DES BÂTIMENTS BASSE CONSOMMATION EN LANGUEDOC-ROUSSILLON

Acteurs Ecomatériaux

La carte ci-dessous référence principalement les acteurs ayant fournis et/ou installés des écomatériaux dans les projets identifiés. Elle est une photographie à un instant donné. Si vous avez participé à des projets lauréats d'un appel à projet ADEMER région ou à des projets certifiés BBC-Effinergie en région Languedoc Roussillon, sur la thématique des écomatériaux, n'hésitez pas à nous contacter pour être référencé.

Type de travaux :

- Isolation
- Structure
- Toiture

Matériau :

- Boîtes de paille
- Fibre de bois
- Fibre de chanvre
- Fibre de coton
- Liège
- Ouate de cellulose
- Rouleau de coton recyclé

Rechercher: [input field]

Map showing locations in the Languedoc-Roussillon region with pins for eco-material actors. A pop-up for 'Faugeres' shows: 3 rue Camporgy, 68760 Evreux, 04 88 04 95 80. Type travaux: Toiture, Matériau: Ardiose en toiture, Projets: projet n°1.

Outil unique en France, un zoom spécifique est proposé sur les professionnels des éco-matériaux : botte de paille, fibre de coton, rouleau de coton recyclé, fibre de vois, liège, fibre de chanvre, ouate de cellulose.

VISUALISER LE BILAN DE LA CERTIFICATION BBC EN LANGUEDOC-ROUSSILLON

Cet outil a pour objectif de représenter la dynamique de la construction et de la rénovation basse consommation. Il permet d'effectuer ses propres études à l'aide du moteur de recherche et de visualiser les résultats sous forme de carte, de tendances mensuelles et de tableau.

Observatoire BBC

L'OBSERVATOIRE DES BÂTIMENTS BASSE CONSOMMATION EN LANGUEDOC-ROUSSILLON

- Accueil
- Présentation
- Projets
- Indicateurs
- Acteurs
- Ressources
- Nous contacter
- Identification
- Inscription
- Observatoire BBC National

Le bilan de la certification

Publication au 30 septembre 2012

Retrouvez le tableau de bord de la certification BBC-Effinergie en Région Languedoc Roussillon au 3^{ème} trimestre 2012.

Cet outil a pour objectif de représenter la dynamique de la construction et de la rénovation basse consommation. Effectuez vos propres études à l'aide du moteur de recherche et visualisez vos résultats au travers de 3 vues différentes : la géolocalisation des opérations, les tendances mensuelles et le tableau de bord.

A voir aussi :

- [Le rapport en version PDF](#)
- [Inscrivez-vous pour recevoir les prochaines études](#)

Outil statistique dynamique

Carte
Evolution
Synthèse

Nombre de logements (ou m² de tertiaire) certifiés BBE-Effinergie (cumulé)

Observatoire BBC

L'OBSERVATOIRE DES BÂTIMENTS BASSE CONSOMMATION EN LANGUEDOC-ROUSSILLON

- Accueil
- Présentation
- Projets
- Indicateurs
- Acteurs
- Ressources
- Nous contacter
- Identification
- Inscription
- Observatoire BBC National

Le bilan de la certification

Publication au 30 septembre 2012

Retrouvez le tableau de bord de la certification BBC-Effinergie en Région Languedoc Roussillon au 3^{ème} trimestre 2012.

Cet outil a pour objectif de représenter la dynamique de la construction et de la rénovation basse consommation. Effectuez vos propres études à l'aide du moteur de recherche et visualisez vos résultats au travers de 3 vues différentes : la géolocalisation des opérations, les tendances mensuelles et le tableau de bord.

A voir aussi :

- [Le rapport en version PDF](#)
- [Inscrivez-vous pour recevoir les prochaines études](#)

Outil statistique dynamique

Carte
Evolution
Synthèse

Nombre de logements (ou m² de tertiaire) certifiés BBE-Effinergie

Observatoire BBC

L'OBSERVATOIRE DES BÂTIMENTS BASSE CONSOMMATION EN LANGUEDOC-ROUSSILLON

- Accueil
- Présentation
- Projets
- Indicateurs
- Acteurs
- Ressources
- Nous contacter
- Identification
- Inscription
- Observatoire BBC National

Le bilan de la certification

Publication au 30 septembre 2012

Retrouvez le tableau de bord de la certification BBC-Effinergie en Région Languedoc Roussillon au 3^{ème} trimestre 2012.

Cet outil a pour objectif de représenter la dynamique de la construction et de la rénovation basse consommation. Effectuez vos propres études à l'aide du moteur de recherche et visualisez vos résultats au travers de 3 vues différentes : la géolocalisation des opérations, les tendances mensuelles et le tableau de bord.

A voir aussi :

- [Le rapport en version PDF](#)
- [Inscrivez-vous pour recevoir les prochaines études](#)

Outil statistique dynamique

Carte
Evolution
Synthèse

Nombre de logements (ou m² de tertiaire) certifiés BBE-Effinergie

Tableau Récapitulatif

	Maison Individuelle	Individuel Groupé	Total Maisons Individuelles	Programme Collectif	Total Logements	Tertiaire
11000	3	0	3	37	40	0
11100	14	0	14	259	273	0
11110	12	16	28	0	28	0
11120	15	0	15	0	15	0
11130	2	0	2	0	2	0
11150	3	0	3	0	3	0
11170	12	0	12	0	12	0
11200	23	0	23	0	23	0
11220	3	0	3	0	3	0
11230	1	0	1	0	1	0
11240	1	0	1	0	1	0
11260	7	0	7	0	7	0
11280	4	0	4	0	4	0
11320	4	0	4	0	4	0
11360	1	0	1	0	1	0
11370	0	0	0	48	48	0
11380	1	0	1	0	1	0
11400	2	0	2	0	2	0
11410	1	0	1	0	1	0
11500	1	0	1	0	1	0
11510	1	0	1	0	1	0
11560	1	0	1	0	1	0
11570	4	0	4	0	4	0
11600	5	0	5	0	5	0
11610	5	0	5	0	5	0
11620	15	0	15	0	15	0
11700	5	0	5	0	5	0
11800	3	0	3	0	3	0
30000	25	0	25	170	195	0
30100	4	0	4	0	4	0
30110	1	0	1	0	1	0
30114	5	0	5	0	5	0
30121	2	0	2	0	2	0
30122	4	0	4	0	4	0

CHERCHER DES INDICATEURS SUR LA CONSTRUCTION ET LA RÉNOVATION BBC EN LANGUEDOC-ROUSSILLON

L'outil propose :

- 180 indicateurs dans le neuf et la rénovation
- 4 familles - 12 thématiques

La recherche s'effectue sur l'ensemble des bâtiments, ou par type de bâtiment.

Chacune des 12 thématiques d'indicateurs est cliquable et donne accès à des résultats spécifiques.



1. Contexte général

Pour obtenir le label BBC-Effinergie ou être lauréat des appels à projets en Languedoc-Roussillon, l'exigence principale est de ne pas dépasser :

- 40 kWh/m² de SHON et par an dans la construction
- 64 kWh/m² de SHON et par an dans la rénovation

Ces valeurs, calculées en prenant en compte les 5 usages réglementaires, seront à pondérer en fonction de l'altitude à laquelle le projet se situe.

Le calcul thermique prend en compte quelques exigences supplémentaires comme :

- la limitation de la SHON à 12 x la Shab
- la limitation de la prise en compte de la production locale d'électricité suivant l'énergie de production ECS.

2. Résultats et analyse

Les projets neufs en Maisons individuelles en secteur diffus présentent une consommation énergétique inférieure de 7 kWh/m².SHON/an par rapport à l'exigence du label. Cet écart est plus important en rénovation : 22 kWh/m².SHON

Source	Usage	Cep (kWh/m ² .SHON)
Construction	Chauffage	41,42
	ECS	34,33
	Autres	-7,04
Rénovation	Chauffage	64,83
	ECS	42,82
	Autres	-21,88

Répartition du Cep par usage énergétique et source d'énergie de chauffage

Note : Cep Consommation énergétique sur les 5 usages réglementaires exprimée en m² de SHON d'énergie primaire.

1. Contexte général

Un bâtiment BBC-Effinergie doit être très nettement mieux isolé (surfaces des parois et liaisons) que les bâtiments actuels (RT2005 et autres réglementations).

2. Résultats et analyse

Dans le neuf, les résultats mettent en évidence des résistances moyennes de parois supérieures aux usages constatés dans les bâtiments élaborés avec la RT2005. En effet, d'après le Guide "Réussir un projet de Bâtiment Basse Consommation" (1), les résistances pour la RT2005 s'échelonnent pour :

- Les murs extérieurs de 2,2 à 3,2 m².K/W
- La toiture de 4 à 8,5 m².K/W
- Le plancher sur vide sanitaire de 2,5 à 4 m².K/W
- Le plancher sur terre plein : 2 à 3 m².K/W

Élément	Référence	Résumé
Rampant/Comble	R varie de 4,1 à 6,1 m ² .K/W	R moyen: 6 m ² .K/W
Terrasse	R varie de 3,8 à 7,6 m ² .K/W	R moyen: 5,8 m ² .K/W
Toiture	R varie de 2,8 à 6,3 m ² .K/W	R moyen: 3,8 m ² .K/W
Murs Extérieurs	R varie de 2,6 à 7,3 m ² .K/W	R moyen: 4,2 m ² .K/W
Vide Sanitaire	R varie de 2,6 à 7,3 m ² .K/W	R moyen: 4,2 m ² .K/W
Terre Plein	R varie de 4 à 4,4 m ² .K/W	R moyen: 4,2 m ² .K/W

Résistances des parois dans les maisons BBC en Languedoc-Roussillon

(1) Source: Réussir un projet Bâtiment Basse Consommation - Effinergie - www.effinergie.org

LAURÉATS DES CONCOURS BÂTIMENTS BASSE CONSOMMATION D'ÉNERGIE EN LANGUEDOC-ROUSSILLON DEPUIS 2007



Janvier 2013

MAISONS INDIVIDUELLES

Maître d'ouvrage	Commune	Dépt.	SHON (m²)	Construction/Rénovation	Architecte	Bureau d'étude thermique
M Craigs	Prades	66	153	Construction	Jautard Yves - Prades (66)	SOLARTE - Prades (66)
M et Mme Antonelli	Torderes	66	196	Construction	Atelier E - Treilles (11)	ETB - Saint Marcel d'Aude (11)
M Rahm	St Michel de Lanès	11	274	Construction	-	ELYOSYSTEM - Lombez (32)
M Borner	Vallabrègues	30	180	Construction	-	IZUBA ENERGIES - Mèze (34)
M Courmont	Taurinya	66	177	Construction	-	SOLARTE - Prades (66)
Maisons Serge Olivier	Vergeze	30	103	Construction	-	BET France - Nîmes (30)
SAS Le Mas Occitan	Gigean	34	147	Construction	-	BET SALMERON - Grabels (34)
M et Mme Turillot	Restinclières	34	286	Construction	Manuel Turillot - Lattes (34)	IZUBA ENERGIES - Mèze (34)
M et Mme Tardieu	Carsan	30	187	Construction	Benoit Gillet - Calvisson (30)	ENR CONCEPT - MONTPELLIER (34)
M et Mme Benzimra	St Cely du Fesc	34	205	Construction	Frédéric Jauvion - Montpellier (34)	ICOFLUIDES - QUISSAC (30)
M Dusserre	St Chaptès	30	140	Construction	José Marcos - St Chaptès (30)	ICOFLUIDES - QUISSAC (30)
Mme Cassez et M Gota-negre	Enveitg	66	199	Construction	Jautard Yves - Prades (66)	SOLARTE - Prades (66)
M Broyelle et Mme Bradtke	Beaulieu	34	157	Construction	Etienne Renault - Nîmes (30)	Solis Ingénierie - Les Angles (30)
Mme Baco et M Neveu	Los Masos	66	151	Construction	Jautard Yves - Prades (66)	SOLARTE - Prades (66)
M et Mme Fabre	Saint Geniès des Mourgues	34	170	Construction	Frédéric Jauvion - Montpellier (34)	ICOFLUIDES - QUISSAC (30)
M et Mme Nimper	Saint Jean du Gard	30	207	Construction	-	ICOFLUIDES - QUISSAC (30)
M et Mme Blanc	Vernet les Bains	66	191	Construction	Jautard Yves - Prades (66)	SOLARTE - Prades (66)
M et Mme Cazes	Perpignan	66	243	Construction	Marc Dupré - Perpignan (66)	BET PEPIN - Perpignan (66)
Mme Bauer et M Denis	Elne	66	102	Construction	-	ENTEC - Carcassonne (11)
M et Mme Blanc	Lattes	34	253	Construction	Jean-Claude Ventalon - Montpellier (34)	ICOFLUIDES - QUISSAC (30)
M Marque et Melle Faucher	St Privat des Vieux	30	183	Construction	-	NET@LLIA - Clapiers (34)
SAS La Garbelouse	Mantet	66	179	Construction	Jautard Yves - Prades (66)	SOLARTE - Prades (66)
M Alborino	Vernet les Bains	66	235	Rénovation	Jautard Yves - Prades (66)	SOLARTE - Prades (66)
M Bleu et Mme Verhoeven	Cournonterral	34	212	Rénovation	-	IZUBA ENERGIES - Mèze (34)
M et Mme Mercier-Kobbi	Montpellier	34	288	Rénovation	Sylvie Duffour - Montpellier (34)	BET ALABISO - St Clément de Rivière (34)
M et Mme Chirouze	Clapiers	34	200	Rénovation	-	NET@LLIA - Clapiers (34)
M Waessem	Limoux	11	122	Rénovation	-	ENTEC - Carcassonne (11)
Mme Bobe et M Paveau	Prades	66	193	Rénovation	-	SOLARTE - Prades (66)
M Damour	Bages	11	144	Rénovation	Rémy Navarro - Moussan (11)	POUGET Consultants - Paris (75)
M et Mme Parmain	Prades	66	67	Rénovation	-	SOLARTE - Prades (66)
M Lauriol et Mlle Quilgars	Ria	66	286	Rénovation	-	SOLARTE - Prades (66)

MAISONS INDIVIDUELLES GROUPEES

Maître d'ouvrage	Commune	Dépt.	Nbre de logements	SHON (m²)	Construction/Rénovation	Architecte	Bureau d'étude thermique
Office Public de l'Habitat Perpignan Méditerranée	Perpignan	66	14	1 488	Construction	Mimi Tjoyas - Perpignan (66)	BET PEPIN - Perpignan (66)
Terres du Soleil Promotion	Pignan	34	8	972	Construction	Patrick Gomes - Montpellier (34)	ENTEC - Carcassonne (11)
Terres du Soleil Promotion	Pérals	34	4 maisons et 8 logements collectifs	883	Construction	Michel Stadler - St Gély du Fesc (34)	Technosud Energies - Toulouse (31)
Office Public de l'Habitat de Sète	Sète	34	22	1 777	Construction	ARAUME - Montpellier (34)	INCEFLUX - Orange (84)
Office 66	Eyne	66	14	1689	Construction	AAU Michel Salsas - Perpignan (66)	BET PEPIN - Perpignan (66)
Habitat Audois	Cruissan	11	27 maisons et 10 logements collectifs	3 510	Construction	Ferrasse - Blanc - Narbonne 511)	OTCE - Montpellier (34)

LOGEMENTS COLLECTIFS

Maître d'ouvrage	Commune	Dépt.	Nbre de logements	SHON (m²)	Construction/Rénovation	Architecte	Bureau d'étude thermique
ACM	Montpellier	34	19	1 424	Construction	Luc Doumenc - Montpellier (34)	ENTEC - Carcassonne (11)
KALELITHOS	Candillargues	34	24	1 804	Construction	Selarl Crouzet-Jaumes - Montpellier (34)	BET ALABISO - St Clément de Rivière (34)
HERAULT HABITAT	St Georges d'Orques	34	18	1 227	Construction	ACT - Montpellier (34)	BET DURAND - Montpellier (34)
Office Public de l'Habitat du Grand Narbonne	Narbonne	11	6	454	Construction	François Boyer - Narbonne (11)	ENTEC - Carcassonne (11)
AMETIS	Baillargues	34	51	4 211	Construction	Fontes François - Montpellier (34)	Technosud Energies - Toulouse (31)
Hérault Habitat	Lansargues	34	6	532	Construction	Actua Architecture - Mauguio (34)	P3C Ingénierie - Montpellier (34)
Office Public de l'Habitat de Béziers	Béziers	34	40	3 387	Construction	Nicolas&Maurin Architectes - Montpellier (34)	BET DURAND - Montpellier (34)
Hérault Habitat	Ganges	34	20	1 577	Construction	Patrice Genet - Montpellier (34)	ENVITHERM - St Mathieu de Tréviers (34)
ALOGEA	Carcassonne	11	54	4 647	Construction	Estève et Alos Moreno Architectes associés - Toulouse (31)	MGC2 - Toulouse (31)
Un Toit pour Tous	Redessan	30	20	1448	Construction	Gilles Palous - Castelnaud le Lez (34)	ENR CONCEPT - Montpellier (34)
SCI POUAMA	Agde	34	21	1 442	Construction	Architecturaconcept - Béziers (34)	NET@LLIA - Clapiers (34)
CILEO	Montpellier	34	120	8 040	Rénovation	Serge Jauré - Ganges (34)	ARCHIMEDES - Ganges (34)
SCI Fortau	St Jean de Maruejols	30	5	414	Rénovation	-	MIDI ENR - Rognes (84)
ALOGEA	Carcassonne	11	188	12 349	Rénovation	-	SOCOTEC - Montpellier (34)
ESH Lozère Habitations	Mende	48	121	11 900	Rénovation	-	BET INSE - Mende (48)
ALOGEA	Narbonne	11	52	4 367	Rénovation	Françoise FERRE - Narbonne (11)	Cité VERGE - Carcassonne (11)

BÂTIMENTS TERTIAIRES

Bureaux

Maître d'ouvrage	Commune	Dépt.	Type de projet	Construction/ Rénovation	SHON (m ²)	Architecte	Bureau d'étude thermique
SCI Doronic	Ria	66	Bureaux, atelier et salle d'exposition	Rénovation	394	Jautard Yves - Prades (66)	SOLARTE - Prades (66)
Communauté de Com- munes des Corbières Méditerranée	Sigean	11	Bureaux	Construction	881	PERIS-PERIS - Roquefort des Corbières (11)	ETB - Saint Marcel d'Aude (11)
Fédération Française du Bâtiment du Gard	Nîmes	30	Bureaux	Construction	826	CLN Architecture - Nîmes (30)	CETEX INGENIERIE - Nîmes (30)
SCI Les Mélias	Meynes	30	Bureaux	Construction	221	-	ICOFLUIDES - Quissac (30)
Communauté de Com- munes Nord du Bassin de Thau	Villeveyrac	34	Bureaux	Construction	2183	Chicaud Blouet & associés - Saint Jean de Vedas (34)	IZUBA ENERGIES - Méze (34)
SCI Oxygène	Montpellier	34	Bureaux	Construction	1 632	Pierre Hérail - Montpellier (34)	IZUBA ENERGIES - Méze (34)
Montpellier Aggloméra- tion	Montpellier	34	Bureaux (MIBI)	Construction	3 330	Emmanuel Nebout - Montpellier (34)	BET Maliver - Montpellier (34)
Commune de Mende	Mende	48	Cité Administrative	Rénovation	4608	Hélène Brouillet - Mende (48)	SIB-Ingénierie - Marvejols (48)

Établissements d'enseignement et crèches

Maître d'ouvrage	Commune	Dépt.	Type de projet	Construction/ Rénovation	SHON (m ²)	Architecte	Bureau d'étude thermique
Communauté de Com- munes du Pont du Gard	Aramon	30	Crèche	Construction	430	Jean-Jacques Brieu - Sommières (30)	ICOFLUIDES - Quissac (30)
Commune de Beaucaire	Beaucaire	30	Crèche	Construction	737	Jean-Jacques Brieu - Sommières (30)	ICOFLUIDES - Quissac (30)
Commune de Clarensac	Clarensac	30	Groupe scolaire	Construction	2 674	Breguiboul/Grenier - Nîmes (30)	OTCE - Montpellier (34)
Commune de Montpellier	Montpellier	34	Groupe scolaire François Mitterrand	Construction	3558	Ville de Montpellier	BEHI - Ramonville Saint Agne (31)
Ville de Nîmes	Nîmes	30	Groupe scolaire Jean Carrière	Construction	1 593	Tectoniques - Lyon (69)	ICBAT - Avignon
Communauté d'Agglomé- ration Béziers Méditer- ranée	Béziers	34	IUT	Construction	6 725	Chabanne&partenaires - Lyon (69)	BEST - Lyon (69)
Commune de Montpellier	Montpellier	34	Groupe scolaire L Van Beethoven	Construction	3100	Portal Thomas Teyssier Architecture - Castelnau le lez (34)	P3G Ingénierie - Montpellier (69)
Ville de Nîmes	Nîmes	30	Groupe scolaire Henri Wallon	Construction	4 534	Portal Thomas Teyssier Architecture - Castelnau le lez (34)	P3G Ingénierie - Montpellier (69)
Communauté de Com- munes Cœur de Lozère	Mende	48	Crèche	Construction	872	Hélène Brouillet - Mende (48)	BET INSE - Mende (48)
Commune de Preixan	Preixan	11	Ecole maternelle	Construction	694	Jean-Luc Raynaud - Limoux (11)	ENTEC - Carcassonne (11)
Ville de Montpellier	Montpellier	34	Groupe scolaire Chengdu	Construction	2 750	Coste Architectures - Montpellier (34)	Betom Ingénierie - Montpellier (34)
Commune de Monoblet	Monoblet	30	Groupe scolaire	Construction	666	Yves Perret - Saint Etienne (42)	Benoit Lorca - Saint Clément de Rivière (34)
Association Université Catalane d'Eté	Prades	66	Centre de formation et d'hébergement	Construction et Rénovation	1 878	Jautard Yves - Prades (66)	SOLARTE - Prades (66)
Commune de Clapiers	Clapiers	34	Ecole primaire Victor Hugo	Rénovation	1203	-	ENR Concept - Montpellier (34)
Commune de Lattes	Maurin	34	Groupe scolaire La Castelle	Rénovation	2440	-	ENR Concept - Montpellier (34)

Bâtiments d'activités

Maître d'ouvrage	Commune	Dépt.	Type de projet	Construction/ Rénovation	SHON (m ²)	Architecte	Bureau d'étude thermique
Ligue de Protection des Oiseaux Hérault	Villeveyrac	34	Centre de soins	Construction	222	Archi&co - Grabels (34)	Archi&co - Grabels (34)
ISAP	Castries	34	Bâtiment d'activités	Construction	958	Jean Michel Cerviotti - Montpellier (34)	NET@LLIA - Clapiers (34)
SCI TOPAMAR (Cafés Bibal)	Saint Aunès	34	Bâtiment d'activités	Construction	1410	Frédéric Jauvion - Montpellier (34)	ICOFLUIDES - Quissac (30)

BÂTIMENTS TERTIAIRES (suite)

Accueil touristique

Maître d'ouvrage	Commune	Dépt.	Type de projet	Construction/ Rénovation	SHON (m ²)	Architecte	Bureau d'étude thermique
M Weller et Mme Montserratt	Blandas	30	Gîtes	Construction	510	-	IZUBA ENERGIES - Méze (34)
Communauté de Communes du Pays de Lunel	Saint Christol	34	Pôle oenotouristique	Construction	1 300	Atelier Philippe Madec - Paris (75)	TRIBU - Paris (75)
SCI La Marbrerie	Caunes Minervois	11	Chambre d'hôtes, commerces et logements	Rénovation	565	Sarl Goubert et Landes - Toulouse (31)	ENTEC - Carcassonne (11)
SCI BEO	Soustelle	30	Gîtes et chambres d'hôtes	Rénovation	402	Gonzalez Daniel - Sabran (30)	IZUBA ENERGIES - Méze (34)
M Cadenet et Mme Séjourné	Sernhac	30	Chambres d'hôtes	Rénovation	359	Gonzalez Daniel - Sabran (30)	IZUBA ENERGIES - Méze (34)
SAS ECNO	Montesquieu des Albères	66	Maisons et chambres d'hôtes du Moulin de Breuil	Rénovation	440	Guenot Virgile, Gargiulo Sylviane - Ria (66)	SOLARTE - Prades (66)
Sarl COMAN	Narbonne	11	Hôtel	Rénovation	190	Mariette Fontaine - Narbonne (11)	ETB - Narbonne (11)

Établissements médico-sociaux / Centre social

Maître d'ouvrage	Commune	Dépt.	Type de projet	Construction/ Rénovation	SHON (m ²)	Architecte	Bureau d'étude thermique
Association Arche de Jean Vanier en Languedoc	Montpellier	34	Foyer pour adultes handicapés	Construction	825	Christiane Bertrand - Montpellier (34)	IZUBA ENERGIES - Méze (34)
Institut Thérapeutique Educatif Pédagogique Peyrebrune	Néfiach	66	Hall des sports	Construction	960	Sarl Archi 2 - Prades (66)	SOLARTE - Prades (66)
ADAPEI	Saint Estève	66	Foyer pour adultes handicapés	Construction	1 032	Didier Vuagnat - St Cyprien (66)	BET Pestel - Perpignan (66)
AFDAIM	Montredon les Corbières	11	Maison d'accueil spécialisée de 52 places pour adultes handicapés	Construction	3 251	Agence Rayssac - Narbonne (11)	BETSO - Montpellier (34)
Association au service de l'enfance	Mende	48	Centre d'hébergement	Construction	534	SCP BONNET ET TEISSIER - Mende (48)	IB2M - Gages (12)
CHU de Nîmes	Grau du roi	30	Hopital de soins de suite et de rééducation	Construction	14 280	Barbosa Viviers Architectes Paris (75)	BETOM Ingénierie - Blagnac (31)
Conseil Général de l'Hérault	Bédarieux	34	Agence départementale de la solidarité	Construction	827	OMLB Architecture - Boujan sur Libron (34)	BET Maliver - Montpellier (34)
Commune de Narbonne	Narbonne	11	Centre social	Construction	858	Pascal Deffayet - Narbonne (11)	ENTEC - Carcassonne (11)
FAOL	Limoux	11	Foyer pour jeunes travailleurs	Construction + Rénovation	1 905	Manuela Crossman - Limoux (11)	Cité VERGE - Carcassonne (11)
Service d'entraide Protestant	La Grand Combe	30	13 logements collectifs	Rénovation	723	Vinette Pascal - St Bonnet du Gard (30)	TUVALLU - Lunel (34)

Autres bâtiments publics

Maître d'ouvrage	Commune	Dépt.	Type de projet	Construction/ Rénovation	SHON (m ²)	Architecte	Bureau d'étude thermique
Commune de Bessan	Bessan	34	Hôtel de Ville	Construction	351	ARAUME - Montpellier (34)	INGEFLEX - Orange (84)
Commune de Montaud	Montaud	34	Salle communale	Construction	506	Delt Architecture - Castries (34)	OTCE - Montpellier (34)
Commune de Marquixanes	Marquixanes	66	Salle polyvalente	Rénovation	245	Dupouy Jean-Louis - Codalet (66)	SOLARTE - Prades (66)
Commune de Soudorgues	Soudorgues	30	Foyer socioculturel et cantine scolaire	Rénovation et extension	184	Jourdan Cui et Audouy Patricia - Montpellier (34)	ECOSYSTEMES - Durfort (30)
Commune de Valros	Valros	34	Hôtel de ville	Rénovation	462	Alexandre Senac - Montpellier (34)	ALD Ingénierie - Saint Clément de Rivière (34)

IMAGES MISES À DISPOSITION

IMAGES MISES À DISPOSITION

- l'ensemble des copies d'écran présentées dans le mode d'emploi de l'observatoire régional BBC
- logos des partenaires (Région Languedoc-Roussillo, Association Effinergie, ADEME)
- quelques photos de rénovation

L'ensemble de ces images est téléchargeable à l'adresse suivante :

<http://www.comonlight.com/conferenceBBC/images.rar>

ÉDITION 2013



Depuis 2007, l'ADEME et la Région Languedoc-Roussillon lancent chaque année le concours « Bâtiments Basse Consommation d'Énergie en Languedoc-Roussillon » visant à soutenir la réalisation de bâtiments exemplaires pour leur performance énergétique et à assurer le retour d'expériences auprès des professionnels et des maîtres d'ouvrage.

Cet appel à projets a permis d'identifier et de soutenir 110 projets exemplaires pour leur performance énergétique (maisons individuelles, logements collectifs, groupes scolaires, bureaux, établissements de santé...). Une forte majorité de ces projets (plus de 70%) concernent des projets neufs, témoignant d'une réelle capacité des professionnels régionaux à se saisir de ce sujet.

CONCOURS ECO-RÉNOVATION BÂTIMENTS BASSE CONSOMMATION D'ÉNERGIE EN LANGUEDOC-ROUSSILLON

Fortes des progrès que les appels à projets précédents ont permis de développer sur les bâtiments neufs, notamment pour éprouver les méthodologies d'atteinte de la basse consommation en climat méditerranéen, l'édition 2013 du concours propose de concentrer les efforts sur le parc existant qui constitue un des défis majeurs en termes d'économies d'énergie mais pose des problèmes techniques plus vastes et plus variés.

Par ailleurs, la Région et l'ADEME souhaitent s'engager dans le développement de bâtiments éco-conçus et innovants qui répondent à la fois aux exigences de confort et de santé des usagers, à la limitation des impacts du bâtiment sur l'environnement tout au long du cycle de vie et à la performance énergétique. Pour cela, le Languedoc-Roussillon dispose d'un certain nombre d'atouts (des filières éco-matériaux, une capacité de R&D diversifiée sur les matériaux innovants, des réseaux d'acteurs experts et leaders et des démarches territoriales structurées) permettant de faire émerger une offre de marché à haute valeur ajoutée fondée sur des savoir-faire et produits régionaux, et fortement créatrice d'emplois et de retombées économiques.



1. OBJECTIF DU CONCOURS

Dans la continuité des précédentes éditions, le concours 2013 doit permettre de développer des projets de rénovation ambitieux et exemplaires, à court terme (démarrage des travaux sous 12 mois, livraison au plus tard sous 30 mois) pour envisager par la suite des programmes de valorisation.

L'exemplarité sera jugée en premier lieu du point de vue énergétique. Néanmoins, l'efficacité énergétique ne devant pas conduire à négliger les autres impacts du bâtiment, l'évaluation se fera également sur un ensemble de critères additionnels : confort d'été, sensibilisation des usagers, usage d'éco-matériaux régionaux et mise en œuvre d'innovations tant technologique qu'organisationnelle, maîtrise des coûts. . .

Les projets lauréats constitueront donc à l'échelle régionale (voire nationale) des références de rénovations convaincantes et aisément transposables dans des conditions économiques acceptables. Les expériences accumulées stimuleront le travail concerté de l'ensemble des acteurs locaux impliqués : maîtres d'ouvrages, maîtres d'œuvre, entreprises. . .

2. CONDITIONS DE PARTICIPATION

2.1 MAÎTRES D'OUVRAGE ÉLIGIBLES

Ce concours s'adresse à tous les maîtres d'ouvrages publics ou privés à l'exception des particuliers.

2.2 TYPES DE BÂTIMENTS

Les bâtiments concernés sont aussi bien les bâtiments résidentiels que tertiaires, implantés en Languedoc-Roussillon, entrant dans le périmètre de la réglementation thermique.

Pour le secteur résidentiel, les opérations devront comporter au minimum 5 logements. Pour le secteur tertiaire, la priorité sera donnée aux bâtiments à occupation quotidienne.

Les bâtiments destinés à la vente ne sont pas éligibles.

2.3 ETAT D'AVANCEMENT DU PROJET

Les dossiers déposés dans le cadre de ce concours doivent être au moins au stade APD (Avant Projet Définitif). Les travaux ne doivent pas avoir commencé au moment du dépôt du dossier.

2.4 NIVEAUX DE PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE REQUIS

2.4.1 Méthodes de calcul

Le critère principal de sélection de ce concours est le niveau de performance énergétique. Ce dernier sera calculé selon la méthode réglementaire Th-CE-Ex.

Remarques :

1. La méthode réglementaire est imposée pour justifier du niveau de performance en vue de la participation au concours mais le projet pourra être entièrement conçu et évalué avec des méthodes de simulation thermique dynamique.
2. Si la méthode réglementaire s'avère ponctuellement inadaptée au projet (innovations technologiques, difficulté de modélisation. . .), un calcul sera tout de même réalisé sous cette méthode réglementaire en précisant les hypothèses formulées.

Un critère supplémentaire porte sur le confort d'été (cf. paragraphe 3). Celui-ci sera évalué par une simulation thermique dynamique.

2.4.2 Définition générale des niveaux de performance énergétique

Trois niveaux de performance énergétique sont proposés.

NB : dans tout ce qui suit :

- coefficients de conversion de l'énergie finale à l'énergie primaire :
 - Bois : 0,6
 - Fioul, gaz : 1
 - Electricité : 2,58
- la surface de référence est la SHON. Cette dernière est plafonnée à 1,2 fois la surface habitable ou utile.



Niveau 1 : Rénovation BBC

Les projets de rénovation devront atteindre un niveau de performance énergétique équivalent au niveau « BBC Rénovation », défini dans l'arrêté du 29 septembre 2009 publié au JO du 1er octobre 2009 relatif au contenu et aux conditions d'attribution du label HPE en rénovation.

Objectif de consommation maximale en énergie primaire fixé à :

	Niveau de performance minimum
Secteur résidentiel	$Cep < 80 \times (a+b) \text{ kWhep/m}^2\text{.an}$
Secteur tertiaire	$Cep < Cepref - 40\%$

avec :

Cep : consommation d'énergie primaire en kWhep/m².an pour les usages suivants : le chauffage, la production d'eau chaude sanitaire, la ventilation, l'éclairage, les auxiliaires de chauffage et de ventilation, le refroidissement.

Cref : consommation d'énergie primaire de référence.

a et b : coefficients de correction pour la zone climatique et l'altitude.



Est exclue dans le calcul du Cep toute production locale d'électricité, même d'origine renouvelable.



Niveau 2 : Rénovation BBC+

Le niveau « Rénovation BBC + », sans valeur réglementaire, consiste globalement en une amélioration de 25% des performances énergétiques exigées par le label BBC Rénovation.

Objectif de consommation maximale en énergie primaire fixé à :

	Niveau de performance minimum
Secteur résidentiel	$Cep < 60 \times (a+b) \text{ kWhep/m}^2\text{.an}$
Secteur tertiaire	$Cep < Cepref - 60\%$

avec :

Cep : consommation d'énergie primaire en kWhep/m².an pour les usages suivants : le chauffage, la production d'eau chaude sanitaire, la ventilation, l'éclairage, les auxiliaires de chauffage et de ventilation, le refroidissement.

Cref : consommation d'énergie primaire de référence.

a et b : coefficients de correction pour la zone climatique et l'altitude.



Est exclue dans le calcul du Cep toute production locale d'électricité, même d'origine renouvelable.



Niveau 3 : Rénovation BEPOS

Il s'agit d'une rénovation BBC+ (cf ci-dessus) pour laquelle la production locale d'électricité d'origine renouvelable compense la consommation d'énergie primaire du bâtiment prévue pour les usages pris en compte dans le calcul réglementaire et pour les usages spécifiques de l'électricité.

Les usages spécifiques de l'électricité varient suivant le type de bâtiment (résidentiel et tertiaire) et doivent être définis au cas par cas.

Il est demandé de fournir une liste prévisionnelle des équipements (électroménagers et informatiques, en particulier) qui seront installés et utilisés dans les bâtiments et de fournir, dans la mesure du possible, une évaluation des consommations énergétiques liées à ces équipements, à partir des classes énergétiques (quand elles existent), des puissances et des scénarios d'utilisation. La méthode utilisée, les hypothèses retenues ainsi que les sources des informations utilisées devront être précisées.

2.4.3 Perméabilité à l'air

Aucune valeur cible n'est préconisée.

Cependant, la mesure de la perméabilité à l'air par un opérateur autorisé (cf liste sur www.rtbatiment.fr) est obligatoire et sa valeur, exprimée par le coefficient Q4Pasurf, devra être inférieure ou égale à la valeur utilisée dans le calcul de consommation.

Il est également fortement recommandé de réaliser un test de perméabilité à l'air pendant les travaux, avant que le chantier ne soit terminé.



2.4.4 Vérification du niveau de performance

Les études thermiques transmises lors du dépôt du dossier seront expertisées par un bureau d'études indépendant mandaté par l'ADEME. Ce dernier pourra demander des compléments et des éclaircissements qui devront être fournis dans un délai maximum de 15 jours à compter de la demande. Le bureau d'étude produira le cas échéant une contre-expertise. Ces deux documents (expertise et contre-expertise) seront pris en compte par l'ADEME et la Région pour la sélection des projets.

3. CRITÈRES D'ANALYSE ET DE SÉLECTION DES PROJETS

Les niveaux de performance énergétiques établis de manière conventionnelle constituent uniquement un critère d'éligibilité des candidatures au concours.

L'analyse et la sélection des opérations se feront sur la base des critères suivants :

3.1 CONFORT D'ÉTÉ

Les projets situés en zone H3 à une altitude inférieure à 600 mètres feront l'objet d'une simulation thermique dynamique permettant d'apprécier le confort d'été.

Le confort d'été sera caractérisé par :

- le nombre d'heures où la température intérieure est supérieure à 28°C,
- la température intérieure maximale.

L'étude inclura une analyse de l'enveloppe et des équipements sur un nombre suffisant de zones thermiquement homogènes correspondant à des expositions spécifiques et à des modalités d'occupation et d'exploitation du bâtiment, en privilégiant celles ayant été identifiées comme lieux de surchauffe. Elle intégrera la nature des activités hébergées et les équipements en découlant, ainsi que tout autre paramètre pouvant peser sur les bilans énergétiques. La simulation thermique dynamique sera faite à partir des données météorologiques d'une année climatique moyenne mais également à partir des données météorologiques horaires réelles de l'été 2003.

3.2 SENSIBILISATION ET ACCOMPAGNEMENT DES USAGERS ET GESTIONNAIRES DU BÂTIMENT

Un bâtiment basse consommation d'énergie ou à énergie positive ne se limite pas à une superposition de technologies performantes. La réussite d'un tel projet passe avant tout par l'appropriation du bâtiment par les usagers et les gestionnaires.

Il conviendra donc de prévoir le plus en amont possible les moyens humains, techniques et financiers permettant une sensibilisation des usagers à l'ensemble des enjeux auxquels répond le bâtiment ainsi qu'aux règles d'usages nécessaires à sa bonne utilisation.

Le maître d'ouvrage présentera dans son dossier de candidature les actions qu'il envisage de mettre en œuvre lors de la livraison du bâtiment à destination de l'ensemble des usagers. Ce dossier intégrera notamment les préconisations de mise en place du suivi des performances énergétiques (mise en place du monitoring, information à destinations des usagers sur le suivi et les actions correctives éventuelles à réaliser).

3.3 OPTIMISATION DES COÛTS

Il est demandé de préciser les surinvestissements du projet : il s'agit de détailler les quantités et prix unitaires de chaque poste pour lequel un surinvestissement est établi.

La base de comparaison pour l'établissement des surinvestissements est la référence réglementaire de l'étude thermique. Les surinvestissements pourront également comprendre le recours aux éco-matériaux et à l'innovation (cf paragraphe ci-dessous).

Dans le cas de logements locatifs, une attention particulière sera portée quant à la répercussion des travaux sur la baisse des charges énergétiques des locataires. Il est demandé d'en préciser les modalités.

3.4 ECO-RÉNOVATION ET INNOVATION DU PROJET

Il est demandé de quantifier la part d'éco-matériaux intégrés dans le projet de rénovation. Cette donnée sera exprimée en kg/m² de plancher, ce poids étant justifié



par un calcul ou à défaut par l'utilisation de ratios (cf annexe IV - arrêté du 19 décembre 2012 relatif au contenu et aux conditions d'attribution du label « Bâtiment biosourcé »). Les hypothèses prises et la méthode de calcul seront précisées.

Le maître d'ouvrage précisera également le volet innovant du projet, l'innovation pouvant être caractérisée par la mise en œuvre d'un produit ou d'un procédé, d'une méthode organisationnelle...

3.5 CRITÈRES ADDITIONNELS

Une attention particulière sera accordée aux projets intégrant l'un ou plusieurs des critères suivants :

- projet développé dans le cadre d'une démarche plus globale de qualité environnementale type BDM (Bâtiment Durable Méditerranéen), HQE ou autres,
- évaluation de la qualité de l'air intérieur,
- réflexion sur la prévention et la gestion des déchets issus du chantier, avec la mise en place d'un SOGED (Schéma d'Organisation et de Gestion des Déchets) et une exigence de traçabilité des déchets et matériaux issus du chantier (éléments à transmettre à la réception du chantier, avec les bordereaux de suivi des déchets),
- projet faisant appel à un groupement d'entreprises locales en traitance directe.

4. LES ENGAGEMENTS DES BÉNÉFICIAIRES

4.1 SUIVI DES PERFORMANCES ÉNERGÉTIQUES

Le retour d'informations sur les opérations lauréates de ce concours est une priorité pour l'ADEME et la Région Languedoc-Roussillon.

Ce retour d'information nécessite la mise en place d'instruments de mesure, puis d'un suivi des consommations des bâtiments pendant une durée minimale de 2 ans.

L'objectif de ce suivi des consommations est multiple :

- vérifier les consommations réelles des bâtiments en fonctionnement, avec un comptage par postes : chauffage, rafraîchissement, ECS, ventilation,

éclairage, auxiliaires,

- vérifier les paramètres d'ambiance et de confort : température, hygrométrie,
- identifier d'éventuelles anomalies dans le fonctionnement des installations, dans la performance des équipements ou dans l'utilisation des bâtiments, afin de pouvoir y remédier,
- utiliser les données recueillies pour améliorer les référentiels et les techniques en vigueur.

Le maître d'ouvrage s'engage donc à mettre en place les moyens permettant le recueil et l'analyse des données de comptage pendant au moins 2 ans, sur la base d'un cahier des charges mis à disposition par l'ADEME.

4.2 VALORISATION DES PROJETS LAURÉATS

Les opérations sélectionnées pourront faire l'objet d'actions de communication diversifiées : articles de presse, présentation lors de colloques, documents spécifiques d'analyse et de bilan...

Les opérations seront également référencées dans l'Observatoire régional BBC (www.observatoirebbc.org/site/LR). Dans ce cadre, le maître d'ouvrage s'engage à fournir les informations techniques et économiques relatives à son projet lauréat afin d'alimenter cet observatoire et accepte, après validation de sa part, la publication sur le site internet de l'Observatoire d'une fiche pédagogique relative à son projet et conforme au format des fiches déjà en ligne sur ce site.

De plus, ces bâtiments faisant référence en Languedoc-Roussillon, les maîtres d'ouvrage autoriseront l'ADEME et la Région Languedoc-Roussillon à organiser occasionnellement des visites de site, permettant de sensibiliser professionnels et porteurs de projet. Ces visites pourront avoir lieu durant le chantier, mais également pendant les deux années suivantes.

5. MODALITÉS D'AIDES FINANCIÈRES

Les aides apportées doivent respecter les systèmes d'aide et les règles associées applicables à chacun des partenaires.



5.1. AIDES AUX ÉTUDES

Subvention maximum de 50% de l'ADEME et de la Région :

- audit énergétique*,
- optimisation thermique dynamique, avec comparaison thermique et financière des différents scénarii envisagés et synthèse claire et pédagogique de l'option choisie par le maître d'ouvrage*,
- étude de faisabilité des solutions énergies renouvelables en logements collectifs ou bâtiment tertiaire*,
- assistance à maîtrise d'ouvrage Energie ou Qualité Environnementale*,
- évaluation de l'impact environnemental et économique de l'usage des éco-matériaux régionaux,
- démarche de qualification/certification d'éco-matériaux et d'équipements innovants.

* voir cahier des charges de l'ADEME

L'étude énergétique réglementaire (RT existant) ne peut faire l'objet d'une subvention.

Les demandes d'aides financières pour les études de conception peuvent être examinées à tout moment de l'année, sous réserve qu'elles soient adressées à l'ADEME et à la Région avant dépôt du dossier dans le cadre du présent concours.

5.2. AIDES À L'INVESTISSEMENT

Les aides varient suivant la nature du projet et le statut du maître d'ouvrage.

Les aides sont exprimées en €/m² SHON, la valeur annoncée constituant une aide maximale.

	Rénovation BBC	Rénovation BBC+	Rénovation BEPOS
Bailleurs sociaux	80 €	100 €	120 €
Collectivités locales	40 €	80 €	100 €
Autres	30 €	80 €	100 €

- Un bonus de 10€/m² peut être attribué lorsque le Maître d'ouvrage intègre la démarche Bâtiment Durable Méditerranéen BDM (www.polebdm.eu/)
- Un bonus de 10€/m² peut également être attribué par la Région pour l'utilisation d'éco-matériaux régionaux et/ou d'équipement innovant.

Les taux définis ci-dessus sont des taux maxima. Cependant, l'ADEME et la Région se réservent la possibilité de bonifier l'aide selon la nature exemplaire ou le volume du projet.

Par ailleurs, ces aides sont cumulables avec les dispositifs de maîtrise de l'énergie ou d'énergies renouvelables des bâtiments existants : crédit d'impôt, aides de la Région, de l'ADEME, d'autres collectivités territoriales...

Cependant, les aides doivent respecter les règles européennes d'encadrement des aides publiques, le cumul des aides publiques devant respecter les intensités d'aides maximum autorisées :

	Intensité de l'aide
Secteur non concurrentiel	80 % des coûts éligibles
Petites entreprises	40 % des coûts éligibles
Entreprises moyennes	30 % des coûts éligibles
Grandes entreprises	20 % des coûts éligibles

Les coûts éligibles étant constitués des coûts d'investissement supplémentaires nécessaires pour atteindre un niveau de performance énergétique supérieur à celui requis par la réglementation thermique.

Dans le cas de projets incluant des équipements en énergies renouvelables éligibles à des subventions de l'ADEME et de la Région, une demande d'aide distincte et spécifique doit être faite auprès de l'ADEME et de la Région, selon les modalités définies dans le programme PROMETHEE.



5.3. AIDES AU SUIVI DES PERFORMANCES ÉNERGÉTIQUES

L'ADEME et la Région pourront prendre en charge 70% maximum de l'investissement nécessaire à la mise en œuvre de l'instrumentation et au suivi des performances énergétiques, plafonné à 30 000 € par opération.

6. MODALITÉS DE CANDIDATURE ET CALENDRIER

6.1 COMPOSITION DU DOSSIER DE CANDIDATURE

Le dossier de candidature comporte un volet administratif, et un volet technique.

Il est téléchargeable sur le site internet de la Région (laregion.fr) et de l'ADEME Languedoc-Roussillon (ademe.fr/languedoc-roussillon).

6.2 SUPPORT DE TRANSMISSION DES DOSSIERS

- Un exemplaire papier
- Un exemplaire informatique sur CD ou DVD-ROM, reprenant impérativement l'ensemble des pièces papier.

Les formats acceptés sont les suivants : word, excel, pdf, jpg.
Tout dossier remis sans exemplaire informatique sera renvoyé.

6.3 DATES LIMITES ET LIEUX DE REMISE DES DOSSIERS

Deux dates limites de dépôt des dossiers sont fixées pour l'année 2013 (délais de rigueur) :
Vendredi 29 mars 2013 - 12 heures et vendredi 27 septembre 2013 - 12 heures

Les dossiers seront envoyés ou déposés aux 2 adresses suivantes :

**Monsieur le Directeur Régional
ADEME Languedoc-Roussillon**
Résidence Antalya
119, avenue Jacques Cartier
34965 MONTPELLIER Cedex 2

**Monsieur le Président
de la Région Languedoc-Roussillon**
Direction de l'Environnement
201, avenue de la Pompignane
34064 MONTPELLIER Cedex 2

Seuls les dossiers déposés complets à ces dates seront examinés.

A noter : l'ADEME et la Région se réservent le droit d'auditionner le maître d'ouvrage et son équipe de maîtrise d'œuvre pour une présentation détaillée du projet.



POUR TOUS RENSEIGNEMENTS

Contact ADEME

Céline VACHEY
celine.vachey@ademe.fr
Tél : 04 67 99 89 68

Contacts Région Languedoc-Roussillon

Service Plan Climat, Energies, Déchets
Direction de l'Environnement

Fabrice LAMOUREUX (bâtiments tertiaires)
lamoureux.fabrice@cr-languedocroussillon.fr
Tél : 04 67 22 98 65

Lucie LISANT (logements sociaux)
lissant.lucie@cr-languedocroussillon.fr
Tél : 04 67 22 33 86

Wilfried HACHET (logements privés)
hachet.wilfried@cr-languedocroussillon.fr
Tél : 04 67 22 94 63

